

DEC171904DR17

Décision portant nomination de Mme Anne-Laure GUILBAUD-GUIHOT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 6015 Physiopathologie Mitochondriale et Cardiovasculaire

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Daniel HENRION aux fonctions de Directrice de l'Unité Mixte de Recherche UMR6554 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6015 en date du 6 juin 2017 ;

Considérant que Mme Anne-Laure Guilbaud-Guihot a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 24 au 28 juin et du 16 au 18 septembre 2008 par La Délégation Bretagne et Pays de Loire.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Anne-Laure Guilbaud-Guihot, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6015 Physiopathologie Mitochondriale et Cardiovasculaire à compter du 1^{er} janvier 2017.

Mme Anne-Laure Guilbaud-Guihot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Anne-Laure Guilbaud-Guihot est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le

Le Directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Daniel Henrion

Gabrielle Inguscio

Visa du président de l'Université d'Angers

Christian Roblédo



Parc Alcione
1 rue André et Yvonne Meynier
CS 26036
35069 Rennes Cedex

T. 02 99 28 68 68
F. 02 99 28 68 01
W. <http://www.dr17.cnrs.fr>